

MANIFESTE DES LYCÉENS

éclaireurs de la culture

Rencontres académiques
TNP de Villeurbanne DAAC DAVL 8 avril 2025

Nous, lycéens réunis en ce jour du 8 avril 2025 au Théâtre National Populaire de Villeurbanne, avons rédigé un manifeste commun.

Nous définissons la culture comme, dans son sens originel, consistant à faire croître, grandir, honorer. Elle se manifeste par la formation de l'esprit. Son polymorphisme concilie sensibilité et raison, souvent au service d'une expérience collective. Elle permet, par l'ouverture au monde, une émancipation intellectuelle.

L'éclaireur s'engage pour :

- Faire vivre la culture dans son établissement, puisque la culture n'existe que si on en parle, si on la partage ;
- Démocratiser l'accès à la culture pour tous, quels que soient le milieu social, le territoire, l'origine, afin de promouvoir l'égalité des chances ;
- Diffuser une culture éclectique et universelle, pour éveiller l'esprit critique qui prépare tout un chacun à être citoyen ;
- Inciter à la découverte et à l'ouverture afin de mieux se comprendre les uns les autres et créer du lien.

L'éclaireur accomplit les missions suivantes :

- Partager des initiatives culturelles avec toutes et tous
- Expliquer la culture de manière variée, accessible et dynamique
- Transmettre toutes les cultures, dans un esprit de diversité et de multiculturalisme
- Compléter les contenus pédagogiques des cours, sans s'y substituer
- Établir des liens avec les acteurs culturels locaux
- Être à l'écoute des envies et besoins des élèves
- Mettre en place des projets culturels cohérents et engageants
- Travailler avec les infrastructures existantes.

L'éclaireur met en place des actions concrètes :

- Communiquer et programmer des événements culturels ;
- Diffuser sous différentes formes au sein de l'établissement (affichage, environnement numérique ou plateforme pédagogique, interventions orales, médias) ;
- Se tenir informé des événements culturels proches ;
- L'élève peut être à l'initiative de projets culturels en collaboration avec le corps enseignant ;
- L'élève peut être aidé de l'administration et utiliser les fonds de vie lycéens.

Ecueils à éviter

- Ne pas privilégier certains groupes d'élèves ou partenaires culturels.
- Ne pas jouer le rôle d'un ou d'une enseignant ou enseignante

Les signataires du manifeste des lycées éclaireurs de la culture

ABARKAN Anissa	FERNANDES-AMADO Yudumilson	MAASI Arlette
ALLIER Adèle	FERRAGNE Angèle	MALIDI-ASSALI Ilan
ASSABBAR Tasnyme	FOURTOY Angèle	MANET Corentin
ASSADI Maïssa	FORISSIER Jules	MARGANI Rana
AYOUB-AUCEJO Alice	FORTIN Maroussia	MARTINS-BENDRISS Salomé
BALL Ibrahima	FRAU Alexandra	MASSAMBA Francis
BARAILLER Arthur	GARDETTE Mathias	MERCIECA Taliana
BARTHELEMY Quentin	GIANGRANDE Mélanie	MEGHERBI Yacine
BERNOUD Camille	GIROT Clara	MTIMET Yosr
BIENVENUE Elise	GOUSSI Jonas	NDIKUMANA Mélanie
BOISSEAUX-VIAL Louise	GRANDIN Elyas	NDIM Fadel
BONY Maxime	HADOUACHI Myriam	PANDOLFI Célia
BOURRIN Joris	HAZOUME Tessa	RAGUET Anaïs
BRUNEL-GIMENEZ Délia	HENRI-MARTIN Lamine	RYZHOVA Uliana
CARROT Lola	JIMENEZ Mathias	SALEY Hakim
CHAPELLE Orlane	KAOURA Ridouane	SANTOS-CARTAXO Lara
CHAUDUN Aubane	LABULU-MAZONO Noël	SINDEN Anna
CHRISTOPHE Mila	LABUSSIÈRE Emilie	TARSIM Ritej
D'HOSTINGUE Kyllian	LAMRIRI Ines	TCHADJOBO Fayza
DIAFLIAME Amine	LANFREY Julia	THEROND Olivier
DUMONT Sarah	LEPOINT Elsa	TIMBO-ELOMBO Malya
DURIS Manon	LOGIN-MARCIN Zia	VARICLIER Sacha